



31 juillet 2018 Contact : ALLARD Véronique allardv@d42.ffbatiment.fr 2018.241

Retrouvez ces informations sur notre site www.btp42.fr, rubrique « Documents »

## RENCONTRE ENTREPRISES ACHETEURS LOCAUX

La dématérialisation des marchés publics, c'est une réalité qui s'impose dès le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Nous vous accompagnons dans la réussite de **cette transition et** nous vous invitons à une **rencontre avec les maîtres d'ouvrage locaux, En présence de l'AIFE** (Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat).

Mardi 18 septembre 2018 à partir de 9h SAINT ETIENNE METROPOLE 2 Avenue Grüner – 42006 SAINT ETIENNE Cédex 1 Salle du rez de chaussée

## **PROGRAMME:**

- La Dématérialisation par les Maîtres de l'ouvrage, <u>VILLE DE SAINT-ETIENNE</u>, <u>SAINT-ETIENNE</u> <u>METROPOLE</u>, et <u>DEPARTEMENT</u>, qui présenteront également les opérations à venir (fin 2018, début 2019)
- Intervention de <u>Maître Laure CAVROIS et Maître Albert MOUSEGHIAN-Cabinet CJA Public</u> sur la dématérialisation et notamment le DUME, le Profil Acheteur, la signature électronique, les échanges dématérialisés, l'Open Data...
- Présentation de CHORUS PRO par l'AIFE:
  Lorsque le marché est conclu avec l'Etat, une collectivité territoriale ou un de leurs établissements publics, les entreprises titulaires et leurs sous-traitants doivent transmettre leur facture dématérialisée sur CHORUS PRO.
  L'AIFE, après avoir évoqué le contexte réglementaire de CHORUS PRO, définira son périmètre (qui est concerné, pour quels types de documents), présentera les grands principes de l'outil (accessibilité, modes de dépôt de factures gérés), procèdera à une présentation du cas des facturations de travaux et à une démonstration.

La Fédération du BTP est particulièrement engagée dans l'accompagnement de ses entreprises adhérentes et propose également, au-delà de l'information et la sensibilisation sur la dématérialisation des marchés publics, des certificats de signatures électroniques, des formations dispensées par notre institut de formation l'IFRBTP 42.

Vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.





